



# INFOS-RETRAITÉS

## VENDEE

Mars 2019

### ÉDITORIAL

par Alain Viaud

## Sortir par le haut

L'actualité est, pour le moins, complexe à déchiffrer. On a vu de formidables sincérités dans ce qui s'est exprimé dans les ronds-points. On voit de formidables sincérités s'exprimer dans les centaines de rencontres organisées dans le cadre du grand débat. Les français ont envie de participations et de contributions à la vie publique. De l'expression d'une juste colère, issue de réels désespoirs, nous glissons progressivement vers des diagnostics pertinents et des propositions constructives. Soyons clairs, des expressions et doléances sont à la fois incertaines, contradictoires et souvent irréalistes. Plus grave, des « non-violence » affichées cachent mal des récupérations, des totalitarismes, des extrémismes porteurs de destructions, de refus du parlementarisme voir de rejet de la démocratie. Inquiétante, à cet égard, une extrême-droite aujourd'hui plus forte qui laisse mal augurer, au-delà de l'avenir de l'hexagone, de notre avenir européen...

Dans ce contexte, la voix de la CFDT est saluée unanimement (hors les extrêmes) pour poser les choses, calmer le jeu, exprimer une constance bienvenue face au fatras des commentaires et autres positions. Fidèle à ses

valeurs, elle a su dès le départ appeler au dialogue, au « permis de construire ». Elle se veut comme toujours, force de proposition. La CFDT s'est désormais inscrite au grand débat, comme ses partenaires réformistes (UNSA, CFTC), avec des organisations caritatives (ATD quart-monde, Emmaüs...), des organisations environnementales (FNE...). Elle continue à demander un grand rendez-vous de dialogue social à l'issue de ce grand débat national.

Sera-t-elle entendue ? C'est indispensable pour démontrer que ce n'est pas la violence qui est l'outil de sortie de crise mais bien le réformisme et sa capacité de négociation ! Et, sur le fond, il y a, derrière notre proposition, la volonté inébranlable de sortir par le haut, de construire des compromis positifs, de faire progresser la solidarité, d'obtenir des résultats pour le plus grand nombre. Il y a, dans notre attitude, de plus en plus reconnue, l'acceptation de la complexité sans laquelle il n'y a pas de démocratie, n'en déplaise aux tenants du référendum permanent ou aux contestataires de

la démocratie représentative ou (et) sociale. Le noir et blanc appartient aux utopistes et extrémistes de tous bords. La fin est dans les moyens que nous prenons... encore une valeur essentielle de la CFDT. Nous sommes en pleine préparation de notre congrès. Nous avons su collectivement préparer nos orientations qui y seront débattues. Nous élirons nos responsables. Pour nous, la démarche normale d'adhérents à une organisation qui a le D de démocratique dans son sigle !!! Soyons fiers de nos pratiques, même si elles doivent toujours s'améliorer. Défendons nos orientations et notre conception de sortie de crise, avec l'ouverture maximum au débat avec d'autres, l'acceptation des différences, mais aussi la fermeté sur nos acquis issus du débat collectif et d'appartenance à des valeurs de liberté et de... responsabilité.

## Spécial Congrès

### SOMMAIRE

Page 1 : Éditorial

Page 2 : Le cadre du congrès de l'UTR

Page 3 : Témoignages

Page 4 : Le grand débat

## La Chaize-le-Vicomte



On ne pouvait rêver d'un lieu plus central pour notre congrès départemental ! C'est en effet à la Chaize-le-Vicomte, à la salle du Moulin-Rouge, située exactement à un kilomètre du centre géographique de la Vendée, qu'il se tiendra le jeudi 28 mars 2019.

### Un peu d'histoire

Des fouilles récentes, préalables à l'implantation d'un lotissement, attestent la présence tout près de ce point central d'une communauté il y a un peu plus de deux mille ans.

Traditionnellement on fait commencer l'histoire de la Chaize avec la construction de l'église Saint-Nicolas au XI<sup>ème</sup> siècle à l'initiative des vicomtes de Thouars dont c'était l'un des fiefs.

Le site, entre deux ruisseaux, connaît à partir de cette époque un développement important de la châellenie qui devient baronnie au XVI<sup>ème</sup> siècle puis marquisat à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle.

Plusieurs familles se succèdent jusqu'à la Révolution qui les voit émigrer, leurs propriétés étant vendues comme bien nationaux. Lors de la création du département de la Vendée, la Chaize, vu sa situation est pressentie comme préfecture mais l'empereur, connaissant l'Histoire, préféra la fixer à la Roche-sur-Yon. Cependant la Chaize peut s'enorgueillir de l'avoir été, semble-t-il, pendant... une demi-journée.

### Aujourd'hui

Le début du XIX<sup>ème</sup> siècle voit l'artisanat se développer. La voie ferrée arrivée vers 1870 contribue au développement des foires et marchés. Comme un peu partout le début du XX<sup>ème</sup> siècle a vu un ralentissement de l'activité.

Il faudra attendre le dernier quart du XX<sup>ème</sup> siècle pour retrouver une nouvelle dynamique favorisée par la proximité de la ville-préfecture et des accès autoroutiers. L'agglomération du Pays Yonnais et les zones d'activités qui en dépendent contribuent largement à cette situation.

En savoir plus :

<http://www.lachaizelevicomte.fr/fr/information/86894/l-histoire-chaize-le-vicomte>



La salle du Moulin-Rouge qui accueillera le congrès de l'UTR

### L'ordre du jour du congrès

- 8 h 45 : Accueil
- 9 h : Adoption des statuts en congrès extraordinaire
- 9 h 30 : Ouverture du congrès par l'ULR de la Roche-sur-Yon
  - présentation des rapports (d'activité, d'orientation)
  - Interventions des ULR et SSR sur ces rapports
- 11 h 30 : Rapport financier
- 12 h 15 : Intervention UD-URI
- 12 h 25 : Repas
- 14 h 15 : Réponses aux interventions sur les rapports et vote
- 15 h : Présentation de la résolution d'orientation et débats d'amendements et vote
- 15 h 45 : Présentation des candidats et élection du conseil et de la commission de contrôle des finances
- 16 h : Intervention UCR-URR
- 16 h 15 : Annonce des résultats des votes et réunion du conseil pour l'élection du bureau
- 16 h 45 : Présentation du nouveau bureau
  - Mot de clôture du nouveau secrétaire général
- 17 h : Fin du congrès



## Le congrès de l'UTR

Ce journal, au format réduit, est le dernier de ce mandat. Place à notre congrès...

Le 28 mars, c'est vous qui avez la parole. Nous vous invitons donc à vous investir pour la réussite de ce congrès, si important pour l'avenir de notre organisation. Rapprochez-vous de votre ULR et de votre SSR, vos structures de proximité pour débattre des projets de réforme statutaire, des projets d'orientation et débattre aussi de vos propres projets d'amendements ou (et) d'interventions.

Au-delà, inscrivez-vous et décidez de vos représentants au conseil départemental. Débattre aussi de votre investissement éventuel

## Françoise Neau



Après deux mandats au conseil UTR-CFDT, en tant que représentante de la SSR-FEP, voici venu le temps de laisser la place : des idées nouvelles et d'autres manières de faire sont toujours souhaitables pour une structure. Je continuerai à participer à la commission régionale de formation le temps d'un tuilage. Ces années ont été riches en activités et

débats : l'actualité n'a pas manqué, les retraités ont eu bien des occasions de faire entendre leur voix, le congrès du 28 mars en fera le rappel. Chaque réunion de conseil a permis de préparer des événements ou de réagir à d'autres. Et les troubles de ces trois mois nous montrent qu'il est nécessaire d'avoir des lieux de débats pour ne pas réagir dans l'émotionnel ! Le conseil de l'UTR-CFDT, par ses statuts, est constitué de représentants très différents, aux expériences variées. C'est ce que j'ai vécu pendant ces huit ans : certains membres étaient déjà très engagés quand ils étaient actifs, d'autres moins... certains bien présents dans leur Union Locale de Retraités, d'autres moins... certains très pointus sur des thèmes précis (pensions, fiscalité, santé...), d'autres moins... Mais tous convaincus que les retraités ont leur place dans la société et que le syndicat des retraités a sa place dans la confédération !

Alors à qui le tour ?

## Marie-Claude Ratier



Cooptée en 2010, avec Jacques Giraud, nous représentons la SSR S3C (secteur professionnel communication-culture) au conseil de l'UTR.

Dans un premier temps, j'y ai participé en qualité de suppléante, puis titulaire. Je souhaite passer le relais.

En activité, j'étais simplement adhérente, je n'ai exercé aucun mandat. A la retraite, ayant un peu plus de temps, j'ai accepté de m'investir, à mon rythme et selon mes compétences, au sein du conseil de l'UTR, ce qui m'a permis de comprendre et d'approfondir les différentes structures de la CFDT, de rencontrer des militants de différentes catégories professionnelles. Alors n'hésitez plus, à votre tour engagez-vous dans cette grande aventure humaine pour faire avancer les revendications de la CFDT.

dans les commissions. Il n'y a pas, il n'y aura pas d'UTR sans votre investissement. Pour alimenter votre réflexion, pour vous convaincre qu'il y a du plaisir et de la découverte à s'engager dans le syndicat, vous trouverez ci-dessous des témoignages de militants qui se sont ou sont engagés dans la vie de notre organisation.

Notre prochain journal, ainsi que le site internet, vous feront un compte rendu complet des débats, vous transmettront les textes adoptés et vous communiqueront la composition du nouveau conseil.

En attendant, bonne préparation et rendez-vous au 28 mars

## Jacques Giraud, une vie de militant à la CFDT



Lorsque je suis muté à la Roche-sur-Yon au centre de tri en 1973, j'ignorais tout de la section CFDT conduite alors par Yvon Blanchard. Il est vrai que durant mes cinq ans passés à Paris-Montparnasse, je m'étais éloigné de la CFDT car le syndicat n'était pas présent au centre de tri.

Je m'étais égaré dans un autre syndicat mais heureusement après les grèves de 1974 auxquelles j'ai participé, mon regard a changé et j'ai retrouvé la CFDT à laquelle j'avais adhéré en 1966.

Le secrétaire de section s'appelait Dominique Breluzeau, c'était mon ami, mon maître, un géant du syndicalisme. Avec Dominique, nous avons bagarré dur face à une administration très conservatrice.

C'est bien au centre de tri postal que j'ai compris ce qu'était le vrai syndicalisme.

Mais le syndicalisme professionnel a ses limites et grâce à Guy Verdu j'ai pu entrer au bureau de l'Union Départementale interpro. C'est dans ce lieu que j'ai pu constater que les militants dans le privé était bien plus exposés que nous, à la Poste.

En tant que retraité, je n'ai guère eu le temps de souffler car Henri Siret me sollicita pour entrer comme représentant du syndicat des PTT à l'Union Départementale.

Cette période inattendue fut pour moi une vraie richesse, car avec d'autres anciens militants du privé, je fus d'abord coopté par la commission égalité professionnelle. Je peux vous affirmer qu'à la Poste il y avait également d'importantes inégalités professionnelles, qui se répercutent encore chez les retraités. J'ai eu l'immense plaisir de rencontrer François Chêrèque, secrétaire général d'une très grande valeur que nous regrettons tous.

Ensuite, j'entrai à la commission Loisirs avec Georges Préaud. Avec lui nous avons tenté de donner une âme à cette nouvelle commission au sein de l'UTR. De Noirmoutier à Saint-Mesmin, des Landes-Génusson à Benêt, les pique-nique furent très conviviaux; les voyages en Normandie, en Charente, dans le Saumurois ont été très appréciés, ainsi que la galette des rois qui sont des événements importants.

Hélas, ici comme ailleurs, l'âge, la maladie ont ralenti mon activité et c'est donc pour cette raison que j'ai dû passer le flambeau. Je sais qu'à travers l'UTR, l'esprit de la CFDT (solidarité, amitié, fraternité) est resté le même et restera pour moi et pour vous tous mes amis.



La CFDT a décidé de s'inscrire dans le grand débat et elle invite tous ses adhérents à se mobiliser pour faire remonter revendications, analyses et propositions.

Plusieurs rencontres ont eu lieu à l'initiative de l'organisation dans les Pays de la Loire. L'interprofessionnelle de Vendée a organisé un débat le 21 février à la bourse du travail de La Roche-sur-Yon. Nous étions une bonne cinquantaine à avoir répondu à cet appel. Vous trouverez ci-dessous un petit compte-rendu de cet après-midi.

L'ambiance était à la fois studieuse et conviviale. Le débat était remarquablement organisé. Les participants étaient répartis en cinq groupes d'une bonne dizaine de personnes avec, dans chaque groupe, un animateur et un rapporteur.

Deux thèmes étaient mis en débat :

- Fiscalité et dépenses publiques
- Organisation de l'État et des services publics

Trois quart d'heure de débat pour chaque thème et trois questions : ce qui marche, ce qui ne marche pas et les propositions et/ou solutions pour améliorer la situation et répondre aux préoccupations.

Chaque participant devait faire l'effort de raccourcir la prise de parole ( pas plus de deux minutes ) pour permettre l'expression de toutes et de tous. La qualité d'écoute fut importante et les reprises des animateurs ont permis de limiter la frustration même si le temps imparti était forcément limité. L'expression fut libre et dépassait souvent les interrogations et positions de la CFDT : une vraie contribution de chacune et de chacun à ce grand débat.

Voici quelques échos de la synthèse, sans prétendre évidemment à l'exhaustivité. La synthèse globale sera envoyée par les organisateurs.

**THÈME 1** : souhait d'une harmonisation européenne de la fiscalité ; souhait de l'abolition de la TVA sur les produits de première nécessité (TVA, l'impôt le plus injuste) et augmentation compensatoire de la TVA sur les produits de luxe ; débat sur la suppression de l'ISF, dépasser le symbolisme et chercher plutôt les vraies recettes sur les niches fiscales et autres optimisations fiscales ; autre débat sur l'impôt sur le revenu à tous, possible que dans le cadre d'une répartition plus juste de l'impôt et d'une baisse significative des autres impôts pour les plus bas revenus ; taxer les robots, contrôler davantage les dépenses publiques ; taxe informatique sur le matériel pour financer l'accompagnement des « illectroniques » ...

## Dernière minute :

**Ne vous privez surtout pas de lire et de partager les 66 propositions des 19 organisations qui, avec la CFDT, s'invitent en force dans le grand débat pour... sortir par le haut**

**Vous pouvez trouver ce texte sur le site CFDT, nous en reparlerons...**

[https://www.cfdt.fr/portail/actualites/societe/-pacte-du-pouvoir-de-vivre-66-propositions-pour-un-autre-modele-de-developpement-srvl\\_658678](https://www.cfdt.fr/portail/actualites/societe/-pacte-du-pouvoir-de-vivre-66-propositions-pour-un-autre-modele-de-developpement-srvl_658678)

Globalement, accord de tous pour une réforme pédagogique qui redonne du sens à l'impôt.

**THÈME 2** : trop d'élus en France (plus de 900 pour 100 000 habitants contre 125 en moyenne européenne !). Trop d'échelons des services publics ; mauvaise répartition des compétences, trop de redondances ; une nouvelle étape de décentralisation doit nécessairement s'accompagner d'une déconcentration de l'État. Organisation de services publics locaux rassemblés et itinérants, veiller à ce que l'humain ne disparaisse pas malgré l'informatisation ; Le RIC ( référendum d'initiative citoyenne ) doit être très contrôlé et peut être décentralisé ( référendums locaux ). Les avantages de certains services publics ne passent plus, il faut mutualiser !

Au total, le service public a les moyens de coûter moins cher en étant plus performant tout en donnant plus de moyens à certains secteurs en souffrance comme la santé.

Voilà quelques échos, très (trop) résumés, d'idées émises. Qu'ils invitent les lecteurs de cet article à participer à leur tour au grand débat. Il fut souligné cependant, en conclusion, que la CFDT, en tant que telle, devra s'imposer dans les propositions de sortie de crise à l'issue de ce grand débat.